

ARGUMENTER LE COMPTE DE RÉSULTAT EN PRÉVOYANCE ET SANTÉ COLLECTIVE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA240	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	671,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 21/06/2024 au 21/06/2024

OBJECTIFS

- Analyser les différents éléments des comptes de résultats en prévoyance et santé collective et évaluer les provisions
- Présenter et argumenter des comptes de résultats en prévoyance et santé collective

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'approche pragmatique du formateur permet de s'appuyer sur des exemples concrets.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Fondements du compte de résultat des contrats collectifs
 - 1. Contrepartie nécessaire de l'anticipation des participations aux bénéfices
 - 2. Outil de suivi du portefeuille des contrats collectifs
- B. Obligations posées par la loi Evin
 - 1. Dispositions des articles 15 et 16 de la loi Evin
 - 2. Notion de mutualisation
 - 3. Obligations imposées aux compagnies d'assurances
 - 4. Objectifs poursuivis par la loi Evin
- C. Éléments du compte de résultats
 - 1. Primes ou cotisations
 - 2. Sinistres payés et à payer
 - 3. Provisions à constituer
 - 4. Poste « divers »
 - 5. Nombre de salariés couverts
- D. Évaluation des provisions pour sinistres à payer et les règles de calcul des provisions mathématiques
 - 1. Types de provisions selon les risques
 - 2. Risques de décès
 - 3. Risques d'incapacité temporaire et d'invalidité
 - 4. Risques de frais de santé
- E. Provision d'égénéralisation
 - 1. Contexte de sa création
 - 2. Dispositions juridiques et fiscales
 - 3. Risques éligibles
 - 4. Règles de calcul et de plafonnement
 - 5. Limites d'application de la provision d'égénéralisation
- F. Forme des comptes de résultats
 - 1. Principes
 - 2. Exemple de compte de prévoyance
 - 3. Exemple de compte santé
 - 4. Limites d'exploitation du compte de résultats
 - 5. Recommandation AMRAE / FFA

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés de clientèle
Gestionnaires de contrats
Intermédiaires en assurance
Souscripteurs
Inspecteurs
Chargés d'études actuarielles

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA140

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

671,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

